

Trois composantes essentielles d'une conduite responsable de la recherche

Intégrité scientifique

Déontologie

Éthique de la recherche

Quelles différences ?

L'éthique de la recherche concerne, d'une part, les grandes questions que soulèvent certains développements scientifiques et, d'autre part, des questions plus opérationnelles de conformité de protocoles de recherche aux règles de droit et aux recommandations éthiques en vigueur.

À qui dois-je m'adresser sur le terrain ?

À un comité d'éthique de la recherche pour les questions opérationnelles

SA MISSION ?

Il examine la conformité d'un protocole de recherche.

Il en existe plusieurs types: les comités de protection des personnes (CPPs), les comités d'éthique de la recherche (CERs), les comités d'éthique en expérimentation animale (CEEAs).

(plus d'informations sur l'espace thématique du site www.ofis-france.fr)



L'intégrité scientifique renvoie aux bonnes pratiques en matière de production et de diffusion des connaissances scientifiques. Elle garantit le caractère honnête et rigoureux des activités de recherche. Elle est essentielle au bon fonctionnement des communautés scientifiques comme à la relation de confiance entre le monde de la recherche et les autres composantes de la société.

À qui dois-je m'adresser sur le terrain ?

Au référent ou référente à l'intégrité scientifique,

SES MISSIONS ?

Promouvoir l'intégrité scientifique dans son établissement

Recevoir et instruire les signalements de manquements

La déontologie renvoie à un ensemble d'obligations propres à l'exercice d'une profession. En France, lorsqu'un chercheur ou une chercheuse est par exemple un agent public, elle voit ses obligations fixées par le Code général de la fonction publique.

À qui dois-je m'adresser sur le terrain ?

Au référent ou référente déontologue

SA MISSION ?

Conseiller tout agent qui s'interroge sur le bon respect des règles, par exemple en matière de neutralité, de cumul de mandats ou de conflits d'intérêts.

